



Nieul87

Mairie de Nieul

87510

Tel 05.55.75.80.23

Membres :	19
Présents :	15
Représentés :	3
Exprimés :	17
OUI :	17
NON :	0
Abst :	1

EXTRAIT du Registre des
DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

2024/59

10 décembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 10 décembre, le CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de NIEUL, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la Présidence de Béatrice Tricard, Maire. Date de la convocation : 5 décembre deux mil vingt-quatre.

Présents : Tricard Béatrice, Bila Laurent (arrivé à 19h34), Casimir Catherine, Ruaud Jean-Luc, Pinardon-Thévet Lucette, Bruyère Nathalie (arrivée à 19h34), Calomine Benoît, Crespy Benjamin, Détienne Aurélien, Gaspard Céline (arrivée à 19h28), Lavillard Gabrielle, Mahaut Danièle, Pagnou Pascal (arrivé à 19h08), Reaully Paola, Sage Pascale

Absents excusés : Auzemery Laurent donne procuration à Bila Laurent, Chauchet Emilie donne procuration à Casimir Catherine, Crouzit Sébastien donne procuration à Calomine Benoît

Absent : Gouzon Jérôme.

Secrétaire de séance : SAGE Pascale

Objet : Demande de subventions – Bâtiments communaux – Eclairage LED

En vue de réaliser des économies d'énergie et de gagner en éclairage de qualité, il est envisagé de remplacer les ampoules en luminaires LED pour les deux écoles et la Mairie.

Les travaux envisagés s'élèvent à 13 534.48 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de valider ce projet, son financement et autorise Madame la Maire à solliciter les demandes de subventions les plus élevées possibles, auprès des organismes financeurs : Etat, Département, Fonds vert, ADEME,

REÇU A LA PRÉFECTURE
DE LA HAUTE-VIENNE

le 20 DEC. 2024



DL - BCLI - 2

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme, à Nieul le 17 décembre 2024

Publication

17 DEC 2024

Le secrétaire de séance,
Pascale SAGE



Madame la Maire,
Béatrice Tricard.